

SOBRIÉTÉ : les enjeux pour Veolia Eau France

Article rédigé d'après un entretien réalisé avec Jean-François Nogrette, par Archipel&Co.
Directeur Veolia de la zone France et déchets spéciaux Europe



Diplômé d'AgroParisTech, Jean-François Nogrette débute sa carrière au sein du groupe en 1995 dans les activités de réhabilitation et de dépollution des sols. Entre 1997 et 2002, il part en Israël, puis au Canada pour y développer les activités de déchets dangereux. De retour en France en 2003, il prend successivement la direction Industrielle et Innovation, puis la Direction Régionale Nord de SARP Industries. En 2010, il est nommé Président Directeur Général des groupes SARP & SARP Industries. En mai 2015, il est nommé Directeur Général de Veolia Water Technologies. Il est également membre du Comité Exécutif de Veolia. En 2022, Jean-François Nogrette est nommé Directeur de la zone France et déchets spéciaux Europe.

La sobriété apparaît comme une approche pertinente pour les enjeux liés à l'eau, dans un contexte marqué par différents défis : la forte hausse du stress hydrique, notamment en raison du réchauffement climatique, mais aussi l'insuffisance des investissements dans les infrastructures. Dans ce cadre, la sobriété constitue un levier d'action pertinent pour apporter des solutions à court terme au stress hydrique, mais aussi, de plus en plus, comme une condition nécessaire pour renforcer l'acceptabilité des acteurs industriels. La sobriété peut être mise en œuvre à travers différents leviers, évoqués par Jean-François Nogrette : le découplage de la production et de la distribution dans les modèles économiques de gestion de l'eau, comme Veolia le met d'ores et déjà en œuvre dans certains contrats, mais aussi l'innovation comportementale, via l'accompagnement au changement de comportement des individus. S'ils sont utiles, ces leviers doivent toutefois s'accompagner d'autres approches, et la sobriété ne peut constituer, pour le Groupe, l'unique réponse au défi du stress hydrique. Pour faire advenir la transformation écologique, l'innovation, l'efficacité énergétique, ou encore les solutions de recyclage des ressources et de circularité, sont des leviers indispensables.

Au cours de la période récente, la sobriété s'est imposée comme un rouage des scénarios de réduction des émissions de gaz à effet de serre, aux côtés d'autres leviers tels que la transition énergétique et l'adoption des énergies renouvelables. Des institutions comme le GIEC ou l'Agence internationale de l'énergie incluent dans leurs réflexions et scénarios une dimension « sobriété », autrement dit une réduction de la demande d'énergie. La traduction politique de la sobriété est toutefois variable selon les pays et les contextes.

En France, la sobriété prend une place politique particulière, notamment depuis le plan sobriété lancé par le gouvernement français en 2022. Si l'approche sobre peut s'appliquer à de multiples domaines et industries, la sobriété liée aux usages individuels et collectifs de la ressource en eau fait l'objet d'une attention renforcée – dans un contexte de stress hydrique accru et constaté par toutes les parties prenantes. En 2023, le gouvernement français a ainsi lancé le « Plan Eau », afin d'engager industriels et citoyens dans une démarche de sobriété hydrique, et accélérer la gestion durable de la ressource en eau.

En tant que leader de la transformation écologique, ce concept de sobriété, et en particulier de sobriété hydrique, ne peut manquer de nous interpeller, à la fois dans les marchés municipaux, mais aussi pour garantir l'acceptabilité locale de grands projets industriels. Si la sobriété concerne toutes les activités du Groupe, nous nous concentrons ici sur le cas singulier de la sobriété liée à la gestion de l'eau, activité historique du Groupe.



LA SOBRIÉTÉ EST UN AXE DE SOLUTION NÉCESSAIRE POUR FAIRE FACE AU STRESS HYDRIQUE DANS UN CONTEXTE DE SOUS-INVESTISSEMENT DANS LES INFRASTRUCTURES

Il convient de partir du double constat suivant. Les investissements nécessaires pour faire face à la crise de l'eau et y apporter de véritables réponses industrielles sont considérables, mais encore loin d'être faits. En parallèle, le stress hydrique est encore insuffisamment pris en compte dans les modélisations économiques. Selon le dernier rapport France Stratégie publié sur le sujet, la ressource en eau renouvelable, indispensable aux différents usages anthropiques et au fonctionnement des milieux aquatiques, a diminué de 14% en France au cours de ces quinze dernières années¹. La tendance devrait s'aggraver, notamment en période estivale, avec le changement climatique. Dans un rapport indépendant publié en juin 2023², l'Académie des Technologies rappelle en effet que trois éléments majeurs contribuent à accroître la pression sur les ressources en eau disponibles : le déversement de pollutions chimiques ou biologiques vers les ressources en eau, nécessitant des traitements particuliers avant utilisations ou l'identification de ressources alternatives ; les conséquences du changement climatique sur le cycle de l'eau et les prélèvements dans les ressources en eau ; enfin les conflits d'usages entre les besoins des activités humaines et les besoins en eau pour maintenir les écosystèmes naturels dans un bon état.

Nous sommes entrés dans une course de vitesse pour faire face au stress hydrique, dans un contexte où les investissements risquent de prendre du temps pour se réaliser

Au regard de cette situation, l'investissement dans les infrastructures de l'eau et de l'assainissement apparaît encore trop limité. Les réseaux d'eau – répartis entre 875 000 km de linéaire pour l'eau potable et de 425 000 km pour l'assainissement, dont la moitié en zone rurale – font face à des difficultés. À l'échelle nationale, 20% de l'eau potable mise en distribution n'arrive pas à destination en raison de fuites (des pertes qui représentent près de 1 milliard de m³ par an, l'équivalent de la consommation annuelle d'environ 18,5 millions d'habitants). Les investissements à engager sont donc considérables (pour l'heure, le taux de renouvellement du réseau est de 0,6% par an) : dans un rapport publié en 2022³, l'Union des industries de l'eau (UIE) estime à environ 2,7 milliards d'euros le montant du renouvellement des réseaux d'eau potable, et à 2 milliards pour le réseau d'assainissement. Pour ces deux postes, le déficit d'investissement est respectivement estimé à 1,8 milliard et 1,4 milliard d'euros.

Nous sommes d'une certaine manière entrés dans une course de vitesse pour faire face au stress hydrique, dans un contexte où les investissements risquent de prendre du temps pour se réaliser. C'est dans ce cadre que la sobriété, notamment dans la gestion des comportements, s'impose comme un levier d'action. Encourager la sobriété est en effet un premier axe de réponse et de solution, permettant de pallier l'insuffisante mise en œuvre des solutions d'efficacité et d'amélioration des rendements des réseaux. À l'inverse, l'accompagnement au changement des comportements peut constituer, sous certaines conditions, un levier d'action plus rapide.

Mais la sobriété et la question de la préservation de l'eau s'imposent également comme un levier d'acceptabilité sociale, voire une condition impérative à respecter pour l'obtention du droit d'opérer (le fameux « *license to operate* »). Cette dimension apparaît en effet comme une attente clé de la part des parties prenantes du Groupe, à la fois acteurs industriels, publics et citoyens.

1 https://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/fs-2024-na_136_enjeux_et_usages_de_leau_avril.pdf.

2 https://www.academie-technologies.fr/wp-content/uploads/2023/07/20230703_Rapport_AT_Apports_technologies_besoins_eau_douce_web.pdf.

3 <https://eau-entreprises.org/actualite/patrimoine-de-leau-2022/>.

LES LEVIERS DE LA SOBRIÉTÉ, DU MODÈLE ÉCONOMIQUE À L'INNOVATION COMPORTEMENTALE

Dans ce cadre, différents leviers coexistent pour faire advenir, concrètement, la sobriété.

Le premier est d'intégrer la sobriété dans les modèles économiques de façon structurante. Veolia travaille d'ores et déjà dans cette voie, comme à Lille où **production et distribution ont été découplées** et permettent de rendre le système plus pérenne.

La situation à Lille est en effet complexe : la recharge des nappes phréatiques a baissé de 20 % depuis 2017 alors que la population doit augmenter de 5 % dans les dix ans avec 6 000 logements supplémentaires. Par rapport à d'autres régions françaises, l'agglomération lilloise a la particularité de n'avoir aucun grand fleuve et d'être très densément peuplée. Quatre millions d'habitants – la métropole de Lille qui concentre en outre une forte activité économique, le bassin minier et la Belgique – se partagent la même nappe phréatique.

Pour la première fois en effet, nous serons récompensés pour les économies d'eau réalisées. Nous nous sommes engagés sur une baisse de nos achats d'eau à la régie Sourceo de 4%, dans le cadre de ce que nous avons appelé « un contrat de sobriété hydrique ». Avec un prix de l'eau restant maîtrisé pour les utilisateurs finaux.

Nous allons également accompagner les consommateurs pour qu'ils réduisent leurs consommations. La télérelève des compteurs sera déployée en quatre ans chez tous les usagers qui recevront une alerte sous 48 heures en cas de fuite. Nous allons aussi encourager les comportements plus durables : il est en effet prévu de distribuer 550 000 kits « hydro-économiques » comprenant un mousseur pour réduire le débit de l'eau au robinet, un sablier pour prendre conscience du temps que dure une douche, un sac plastique à mettre dans la chasse des WC pour réduire le volume d'eau, un régulateur de débit pour la douche avec une notice de sensibilisation. Ces kits seront distribués en main propre. Nous sommes ainsi rémunérés, non pas pour faire plus, mais pour faire moins.

Nous avons également développé cette approche dans le cadre de notre contrat avec la ville de Verdun, en nous engageant à réduire la consommation de 22%, à travers la distribution de 150 000 kits d'économie d'eau (10% chez les habitants, 30% pour la ville).

Un deuxième axe est de **systématiser l'innovation comportementale**. Les recherches s'accordent pour diviser les interventions de changement de comportement en deux grandes phases : la compréhension des comportements existants et la prise en compte des différents biais pouvant altérer notre prise de décision d'une part, et la mise en œuvre de leviers comportementaux d'autre part, pour inciter au changement. Le Groupe Veolia a à cœur d'investir de l'énergie dans la compréhension, l'élaboration et le passage à l'échelle de ce type de dispositifs.

C'est en alliant la sobriété à d'autres leviers d'action, au premier rang desquels l'innovation, et la recherche de solutions d'efficacité énergétique, de recyclage des ressources et de circularité, que nous pourrions tenter d'être à la hauteur des changements à venir

Car la sobriété peut en effet être encouragée à travers des objectifs ambitieux de sensibilisation et de changement de comportement. Ces derniers, loin d'être substituables aux initiatives collectives, permettent au contraire de les accélérer en incitant chacun à agir à son échelle. C'est l'approche que nous avons privilégiée dans le cadre de la démarche Éco d'Eau en France, qui vise à rassembler le plus grand nombre d'acteurs autour d'actions qui transforment durablement notre rapport à l'eau.

En soutien aux ambitions annoncées par le gouvernement dans le cadre du Plan eau, Veolia a déployé Éco d'Eau pour aider les territoires et les industries à faire face à la raréfaction des ressources. Cette démarche collective est reconnue par le gouvernement via le marqueur « Chaque geste compte. Préservons nos ressources. ». Le dispositif Éco d'Eau se traduit par la mise à disposition pour chaque participant : d'outils pédagogiques autour des enjeux de sobriété et les 33 écogestes pouvant être adoptés par chacun, de la charte d'engagements volontaires pour structurer et partager ses engagements avec ses parties prenantes externes et son collectif d'employés et d'un manifeste pour témoigner de sa mobilisation à titre individuel.

Mais les actions environnementales peuvent aussi contribuer à créer une dynamique vertueuse permettant d'aborder des problématiques sociales plus larges. Cette démarche est au cœur des actions de Veolia Eau d'Île-de-France, et en particulier de son programme Eau Solidaire, dont la démarche articule la question de la sobriété écologique à celle de la lutte contre la précarité eau. Nous cherchons ainsi à dupliquer des dispositifs de ce que nous pourrions appeler une transition juste, en travaillant à la fois sur les dimensions sociales et environnementales.

À travers le dispositif Eau Solidaire, créé en 2011⁴ par le Syndicat des Eaux d'Île-de-France et son délégataire Veolia Eau d'Île-de-France, nous avons lancé en partenariat avec différentes organisations (compagnons Bâisseurs, Impact Copro) des programmes spécifiques de réduction des consommations d'eau dans les copropriétés dégradées. Il s'agit à la fois de travailler sur la dimension technique (avec des réparations de fuite), de comportements (avec des ateliers de sensibilisation et de prévention soulignant les multiples conséquences des fuites (gaspillage de la ressource, dégradation du bâti, charge financière, altération du lien social...)), et de prévention à plus long terme (avec la formation des habitants aux gestes simples de réparation pour leur donner les clés pour enclencher par la suite eux-mêmes des réparations au sein de leur logement).

La sobriété ne constitue pas, à nos yeux, une solution miracle apte à résoudre tous les défis qui s'offrent à nous. Au regard de la complexité des problématiques auxquelles nous sommes confrontés, telles que la sobriété hydrique, aucune solution ne doit cependant être mise de côté. C'est en alliant la sobriété à d'autres leviers d'action, au premier rang desquels l'innovation, et la recherche de solutions d'efficacité énergétique, de recyclage des ressources et de circularité, que nous pourrions tenter d'être à la hauteur des changements à venir.

⁴ Chaque année, 2,5 millions d'euros par an (soit 1% des recettes des ventes d'eau) sont dédiés au programme Eau Solidaire.

